



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 14 mars 2025

Présents – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ-RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Julie GIRARD, adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Dominique PETITJEAN, Josette CHAMBOUX Patrice BOUTHORS, Jean-Marc LHERMET, Florence PIGNIER, Virginie SUATON, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Daniel FAVRE, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Laurent DEMOLIS, Italo GARD, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Hélène LEVA, Philipp DALHEIMER, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE.

Absent – Monsieur Michel BREASSON

Procurations

Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de M. Laurent DEMOLIS
M. Dominique PETITJEAN a reçu procuration de M. Italo GARD
Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL
M. Bruno DUCRET a reçu procuration de Guy LANCON
Mme Virginie SUATON a reçu procuration de Mme Hélène LEVA
Mme Charlotte LAFOURCADE a reçu procuration de M. Philipp DALHEIMER
M. Antonio PEREZ-RAMOS a reçu procuration de M. Samuel DELEAGE
Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de Mme Nathalie DETRUCHE

Secrétaire de séance : Madame Florence PIGNIER

| | | | |
|--------------------------------|-----------|------------|------|
| Nombre de conseillers : | 27 | | |
| En exercice | : 27 | Pour | : 26 |
| Présents | : 18 | Contre | : / |
| Votants | : 26 | Abstention | : / |

7.10.1. VOTE DE LA SUBVENTION ATTRIBUEE AU CCAS

Madame le Maire,

INFORME que suite aux arbitrages décidés lors de la préparation du budget primitif 2024 de la commune, il est proposé de fixer le montant de la subvention allouée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à 31 868.65 euros pour l'exercice 2025.

PRECISE que les crédits pour le versement de cette subvention font l'objet d'une inscription au budget primitif du budget principal pour l'exercice 2025.

Sur proposition de Madame le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de verser une subvention de fonctionnement d'un montant de 31 868.65 euros au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour l'exercice 2025.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le : **25 MARS 2025**

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD



Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 21 mars 2025

Maire – Catherine BASTARD

25 MARS 2025



La secrétaire de séance – Florence PIGNIER

Signature of Florence Pignier